



Vincent Locas, avocat

Conseiller juridique senior

Réglementation et réclamations

Ligne directe : (514) 598-3324

Télécopieur : (514) 598-3839

Courriel : vincent.locas@energir.com

Adresse courriel pour ce dossier : dossiers.reglementaires@energir.com

PAR SDE ET PAR MESSENGER

Le 31 octobre 2019

M^e Véronique Dubois

Secrétaire

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

Tour de la Bourse

800, Place Victoria - bureau 2.55

Montréal QC H4Z 1A2

Objet : 9^e demande réamendée d'approbation du plan d'approvisionnement et de modification des *Conditions de service et Tarif* d'Énergir, s.e.c., à compter du 1^{er} octobre 2019 – PHASE 2

Notre dossier : 312-00899

Dossier Régie : R-4076-2018

Chère consœur,

Veillez trouver ci-dessous les liens vers les *Conditions de service et Tarif* au 1^{er} novembre 2019 publiées sur le site web d'Énergir tant dans leurs versions française qu'anglaise, lesquelles comprennent la modification approuvée par la Régie de l'énergie (ci-après « **Régie** ») dans sa lettre datée du 28 octobre 2019 (A-0077) communiquée dans le dossier mentionné en objet.

- Version française :
https://www.energir.com/~media/Files/Affaires/Tarif/conditionsservicetarif_fr.pdf?la=fr
- Version anglaise :
https://www.energir.com/~media/Files/Affaires/Tarif/conditionsservicetarif_an.pdf?la=en

Énergir veillera à modifier les pièces Énergir-S, Documents 1 et 2 en conséquence lors de la mise à jour qui suivra la décision sur le fond à être rendue par la Régie à l'égard de la phase 2 du présent dossier.

Espérant le tout conforme, nous vous prions d'agréer, chère consœur, nos salutations distinguées.

(s) *Vincent Locas*

Vincent Locas

VL/mb